

Sur le causse au départ de Grèzes



Randonnée n°500510

Une randonnée proposée par madeleinehenri

Cette randonnée, sans difficulté notable, mène le randonneur du village de Grèzes vers les falaises surplombant la Rivière Célé à hauteur d'Espagnac-Sainte-Eulalie. Elle remonte ensuite vers le Nord au menhir de Bélinac (l'un des rares menhirs du département) pour rejoindre le village de Livernon puis Grèzes.

Elle se déroule très majoritairement sur de larges chemins de causse, bordés de murets revêtus de mousse et sous la couverture des chênes.

Durée :	6h55	Difficulté :	Difficile
Distance :	21.13km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	311m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	310m	Région :	Massif central
Point haut :	407m	Commune :	Grèzes (46320)
Point bas :	283m		

Description

À Grèzes, se garer sur un petit parking en bordure de la D38 à proximité de son embranchement avec la D13, non loin d'un petit lac.

(D/A) Laisser la D13 dans le dos et prendre la petite route à droite du lac et de la D38. Au croisement avec un calvaire, prendre à gauche en direction du Mas de Gubert. Parvenir à un carrefour (cote 290).

(1) Prendre à gauche, toujours vers le Mas de Gubert. Obliquer à droite, juste après le chenil, dans un chemin carrossable.

Cheminer entre les murets et sous les chênes, déboucher sur une petite route au lieu appelé Fourques Basses.

(2) S'engager dans la route sur la gauche, belles maisons restaurées. Longer sur la gauche un dolmen et atteindre un virage à la cote 298.

(3) Emprunter à droite le chemin direction Saint-Sulpice, les Clauzélous. Une piste arrive par la droite, continuer en face en montant légèrement. Belle vue sur la gauche sur Grèzes et, à l'horizon, le Saint-Bressou, 2ème sommet du département (618 m). Atteindre les Clauzélous, carrefour formant une placette arborée.

(4) Prendre à droite, traverser Fourques Hautes. Retrouver sur la droite une maison avec piscine puis le carrefour de la cote 345.

(5) Tout de suite après le carrefour, emprunter le chemin à gauche (panneau : maison Clévacances). Aux maisons, prendre à droite le chemin entre les maisons de pierres à gauche et de bois à droite. À une fourche poursuivre à droite puis tout droit et rejoindre le GR®651(balisage Blanc et Rouge).

(6) Le prendre à droite, c'est l'une des voies de Saint-Jacques de Compostelle. Parvenir à la route D38, la prendre à droite puis la quitter très vite par la gauche sur une voie indiquée sans issue qui mène à un beau hameau de petites maisons.

(7) Quitter ici le GR®651 pour tourner à gauche et suivre le Chemin des Anglais ou Chemins des Falaises et qui sera aussi le Chemin des Fontaines ! À un carrefour de chemin, prendre à gauche vers la fontaine. Après les fontaines, passer en bord de falaise au-dessus de la vallée du Célé. Rejoindre le carrefour menant à l'ancien relais de télévision.

Points de passages

- D/A Grèzes, près du lac**
N 44.626469° / E 1.82085° - alt. 295m - km 0
- 1 Carrefour avant le Mas de Gubert**
N 44.620416° / E 1.817395° - alt. 290m - km 0.8
- 2 Hameau de Fourques Basses**
N 44.607064° / E 1.808943° - alt. 300m - km 2.6
- 3 Chemin à droite**
N 44.604324° / E 1.812141° - alt. 295m - km 3
- 4 Les Clauzélous**
N 44.594728° / E 1.819931° - alt. 352m - km 4.29
- 5 Prendre à gauche**
N 44.592195° / E 1.819246° - alt. 347m - km 4.58
- 6 Carrefour**
N 44.591187° / E 1.827115° - alt. 326m - km 5.35
- 7 À gauche en descendant**
N 44.58878° / E 1.829626° - alt. 302m - km 5.72
- 8 Portillon**
N 44.593235° / E 1.835484° - alt. 313m - km 6.85
- 9 À droite**
N 44.592456° / E 1.832139° - alt. 335m - km 7.36
- 10 D38, à droite**
N 44.593874° / E 1.829694° - alt. 331m - km 7.64
- 11 Embranchement dans le virage**
N 44.599362° / E 1.828531° - alt. 306m - km 8.42
- 12 Tout droit**
N 44.6184° / E 1.851375° - alt. 375m - km 11.32
- 13 Carrefour D13**
N 44.623296° / E 1.860179° - alt. 303m - km 12.27
- 14 À gauche**
N 44.628415° / E 1.858467° - alt. 320m - km 12.9
- 15 Carrefour vers Menhir de Bélinac**
N 44.632763° / E 1.855281° - alt. 303m - km 13.47

(8) Ouvrir le portillon, accéder par la droite au relais pour bénéficier d'un magnifique panorama sur la vallée (voir la rubrique : À proximité).

Faire demi-tour, franchir à nouveau le portillon, prendre le chemin qui monte à droite (Sud-Ouest) après le portillon pour parvenir à Gabat.

(9) Obliquer à droite et rejoindre la D38.

(10) L'emprunter à droite sur une centaine de mètres et retrouver le GR®651. Descendre légèrement sur la droite jusqu'à une nouvelle piste. S'y engager à gauche en quittant le GR®, retrouver un nouveau carrefour dans un virage à gauche.

(11) Prendre la piste à droite, progresser de manière quasi rectiligne en gardant la direction Nord-Est. Monter en laissant sur la droite les sommets du Pech des Mayrignacs (390m) et du Ligoussou (442m). Atteindre un carrefour offrant un beau panorama à la cote 377 (voir la rubrique : À proximité).

(12) Ici 2 possibilités :

- soit prendre à gauche pour un retour rapide à Grèzes (voir la rubrique : Informations pratiques),

- soit continuer tout droit pour rejoindre la D13 (option représentée sur le tracé). La prendre à droite sur une cinquantaine de mètres et, dans la courbe, retrouver un carrefour.

(13) Emprunter le chemin à angle aigu à gauche. Arriver à l'ancienne bergerie de Coursan où un projet de reconstruction n'a pas été mené à son terme. L'endroit peut servir d'abri. Plus avant, rejoindre une fourche.

(14) Partir complètement à gauche et aller tout droit carrefour suivant. Traverser le lieu-dit Mas de Tourel pour rejoindre le carrefour du Menhir de Bélinac.

(15) Prendre à droite. A une fourche, prendre de nouveau à droite et découvrir le menhir (voir la rubrique : À proximité).

(16) Revenir au carrefour précédent.

(15) Tourner à droite et poursuivre quasiment en ligne droite pour parvenir à Janduret.

(17) Prendre à gauche, rejoindre une piste, aller tout droit jusqu'à la route. Prendre celle-ci à droite puis, à 100m, le premier chemin à droite. Arrivé à une route, prendre à droite, puis au calvaire, 30m plus loin, à gauche. Passer devant le château d'eau puis, au cimetière, virer à gauche vers l'église (voir la rubrique : À proximité). Descendre devant l'église pour arriver à la Halle du XIXe siècle.

(18) Rebrousser chemin jusqu'à l'église, remonter tout droit puis à droite (belles propriétés à droite et à gauche). Délaisser une petite route à gauche et, à l'embranchement suivant, prendre à gauche.

(19) A l'intersection des Sermenties, bifurquer à droite. Joli jardin de buis taillés sur la droite. La petite route devient un chemin, poursuivre sensiblement tout droit en délaissant les chemins qui viennent de droite ou de gauche. Parvenir à la route d'accès à une importante carrière.

(20) L'emprunter à droite, poursuivre dans le chemin et longer la carrière. Retrouver une route à un carrefour en T.

(21) Tourner à gauche puis, au carrefour suivant, à droite. Retrouver alors la D38, virer à gauche puis à droite vers l'église. Aller jusqu'au château (voir la rubrique : À proximité) puis revenir sur la D38. La prendre à droite, traverser la D13 devant le monument aux morts, pour rejoindre le parking **(D/A)**.

16 Menhir de Bélinac

N 44.63523° / E 1.85903° - alt. 310m - km 14.03

17 Janduret, à gauche

N 44.641911° / E 1.849431° - alt. 322m - km 15.73

18 Halle de Livernon

N 44.647019° / E 1.842851° - alt. 323m - km 16.81

19 À droite au jardin

N 44.64392° / E 1.841857° - alt. 325m - km 17.27

20 À droite vers la carrière

N 44.629488° / E 1.834283° - alt. 303m - km 19.02

21 Carrefour en T, à gauche

N 44.632498° / E 1.824007° - alt. 312m - km 19.91

D/A Grèzes près du lac

N 44.626477° / E 1.82086° - alt. 295m - km 21.12

Informations pratiques

Grèzes : point d'eau et toilettes au départ.

Livernon : café, restaurant, alimentation.

(12) Possibilité de tourner à gauche et de rentrer directement au point de départ si la fatigue se fait sentir. La balade serait alors de 15 km. Il est possible aussi d'utiliser ce même raccourci pour ne faire que la partie Nord du circuit : 12,5km environ, tout plat!

A proximité

(D) Le lac : plan d'eau où l'on faisait la lessive et où on abreuvaient les moutons.

A proximité de (8) : point de vue sur la vallée du Célé :

- à nos pieds rive gauche : Espagnac (commune d'Espagnac Sainte-Eulalie). Prieuré : couvent tenu par des religieuses jusqu'en 1791. Clocher à colomage, une partie du cloître et église du XVème siècle, à l'intérieur 3 tombeaux,

- plus en aval le hameau de Merlet,

- en amont et rive droite les hameaux de Pailhes, Diège, Vieilles Vignes et, à l'horizon, Sainte-Eulalie.

::12: Panorama : on distingue Grèzes et, plus loin, dans la même direction, le village d'Espédaillac. Plus à droite, de couleur verte, une partie d'un bâtiment de la zone d'activité de Livernon, le village lui-même étant caché par le relief.

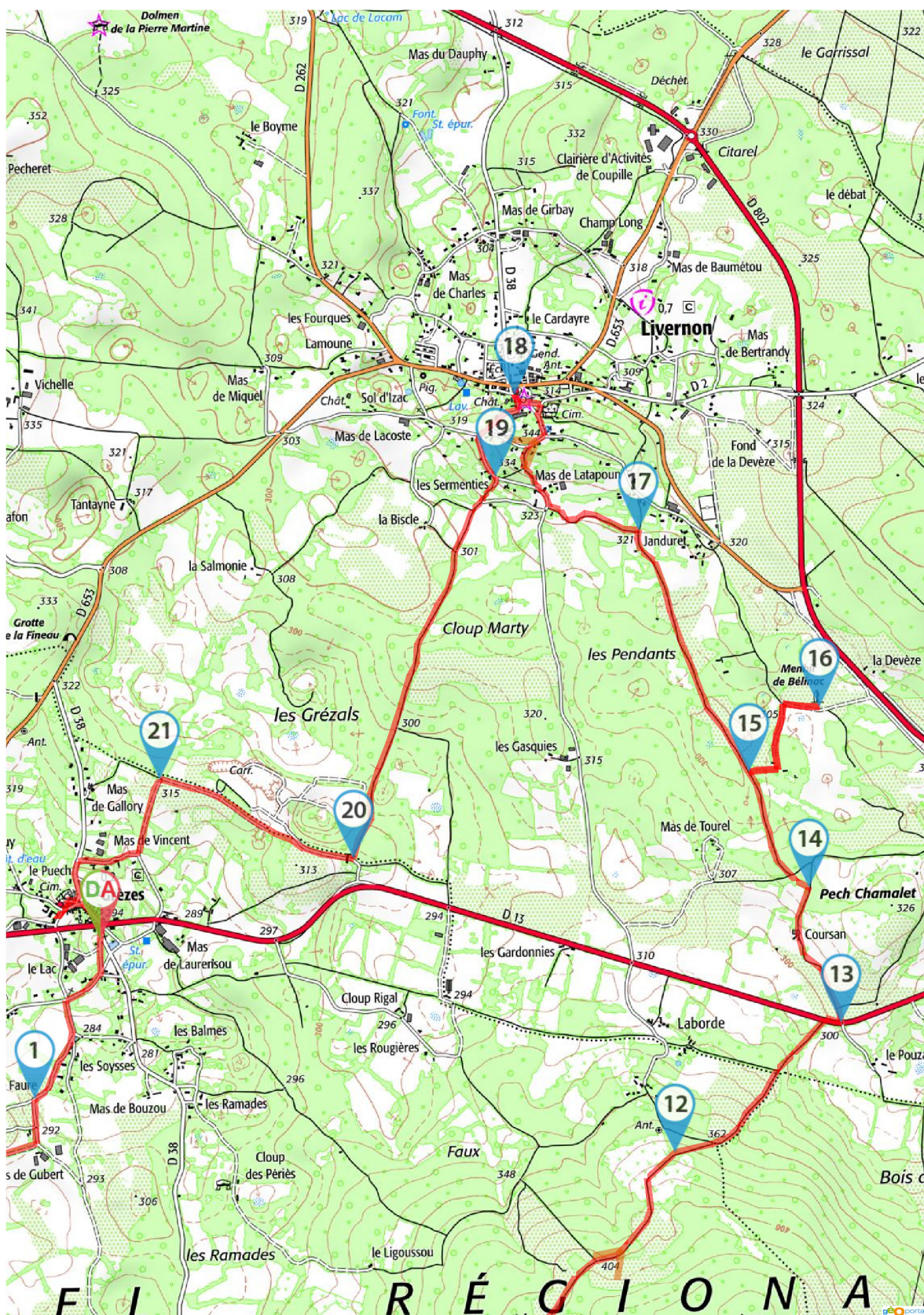
(16) Menhir de Bélinac : un des rares et le plus haut (3,5m) du département. Il est de la fin du néolithique et aurait entre 4 et 5 mille ans. Panneau explicatif sur le site. <https://www.lieux-insolites.fr/lot/belin...>

(18) Livernon : église très remaniée qui conserve une abside et surtout un clocher de grande hauteur roman. panneau explicatif à proximité de la porte. Un peu plus bas dans le village, la halle du XIXe siècle.

(21) Grèzes : église pourvue d'une abside romane. Le château à façade du XVIIe siècle, un moment colonie de vacances, est maintenant un hôtel restaurant de caractère et lieu d'expositions.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sur-le-causse-au-depart-de-grezes/>

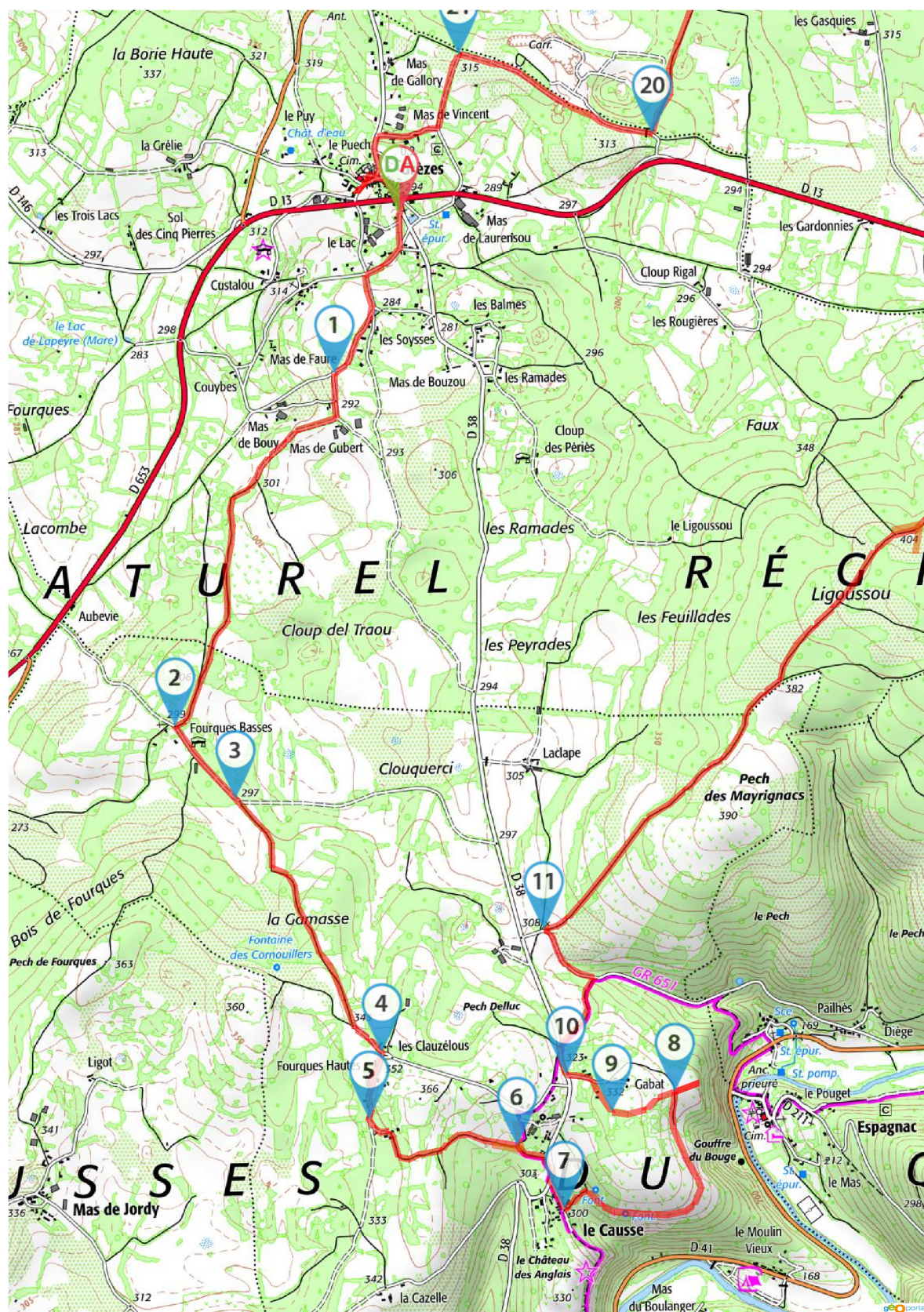
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

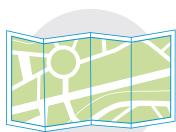
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



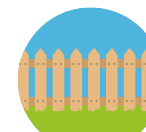
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



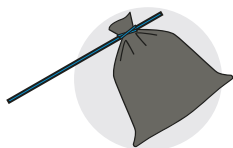
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



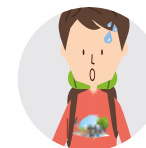
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.